

# Du CDAG +/- CIDIST au CeGIDD

## Le rôle médical

Dr Philippe ARSAC

CeGIDD Institut Fournier Paris XIV è

CHR Orléans

Pas de conflit d'intérêt

- CDAG : centre de dépistage anonyme et gratuit
- CIDDIST : centre d'information de dépistage des infections sexuellement transmissibles
- CeGIDD : centre gratuit d'information de diagnostic , dépistage

# Deux histoires différentes

- CIDDIST ont succédé aux dispensaires antivénéériens en 1995.
- CDAG ont été créés en 1988.
- nécessité de la gratuité et de l'anonymat compte tenu de l'épidémie du VIH, de son ressenti sociétal, de la stigmatisation.

# Une complexité administrative et sanitaire

Une **majorité** de centres avec **double autorisation** et en milieu **hospitalier**

**100 sites** relevant d'une **collectivité territoriale**

(32 CG compétents en 2015)

Activité	Sites à Gestion hospitalière	Sites à Gestion non hospitalière (dont CG)	Total
CDAG	76	19	95
CIDDIST	17	7	24
CDAG et CIDDIST	144	105	249
<b>TOTAL</b>	<b>237</b>	<b>131</b>	<b>368</b>

64%

68%

Tableau 1 : Etat des lieux du dispositif CDAG-CIDDIST en 2011 (audit ARS 2012).

# Une complexité financière

Le coût actuel du dispositif est estimé à environ 54 Millions d'euros en 2013 (tous crédits AM et Etat confondus) :

	<b>CDAG Hospitalières</b>	<b>CDAG non hospitalières</b>	<b>CIDDIST gérés par un CG</b>	<b>CIDDIST gérés par l'Etat</b>
<b>Enveloppe</b>	Assurance maladie Crédits MIGAC intégrés au FIR depuis 2012	Assurance Maladie Crédits ONDAM Soins de ville	Etat Crédits Dotation globale de décentralisation -DGD (gestion DGCL)	Etat Crédits PAP 204 intégrés au FIR en 2012 (gestion DGS)
<b>Montant estimé en M€ (année)</b>	20,7 (2013)	17 (2008)	8,6 (2012)	7 (PLF 2009 dernière année de fléchage)
<b>Source</b>	DGOS	Estimation IGAS 2010 car chiffre inconnu	DGCL	DGS

# Une insatisfaction sur le terrain

- Evolution des situations rencontrées dans les CDAG : 3 exemples
- Ex 1 : homme de 25 ans venu pour un dépistage mais en fait d'une famille très religieuse , homosexualité très mal assumée.
- Première fois qu'il ose en parler .
- Ex 2 : père de famille , 38 a , venu pour un dépistage, manifeste des besoins de rapports sexuels avec des travailleuses du sexe , transgenres.
- Ex 3 : femme de 22 ans , multiples partenaires, multiples IST ,plusieurs IVG vient pour un dépistage et de plus est victime de violences .
-

# Le seul recours

- Le CDAG +/- CIDDIST était le seul recours lors de difficulté dans la vie sexuelle :
- Médecins généralistes insuffisamment formés, mal à l'aise pour aborder la sexualité .
- Parfois médecin de famille.
- Et le CDAG +/- CIDDIST ne pouvait pas répondre à certaines demandes d'aide .

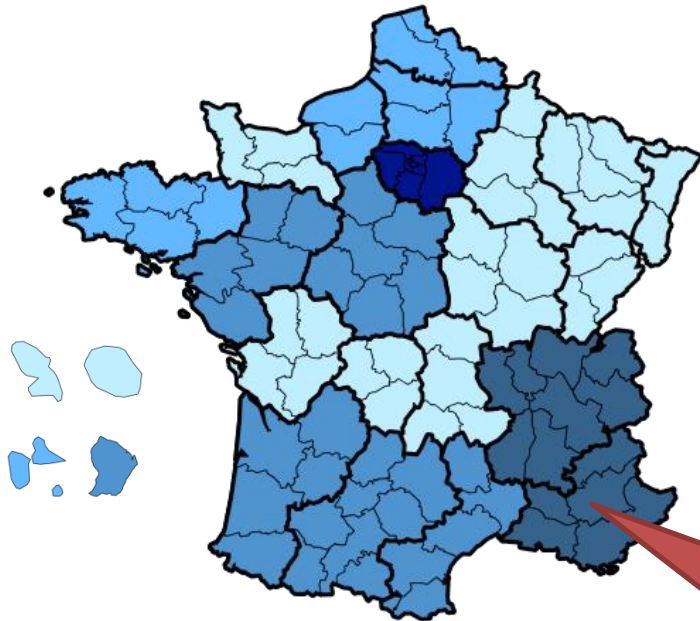


- Mais aussi un défi épidémiologique auquel il faut s'adapter.
- Dépistage insuffisamment ciblé

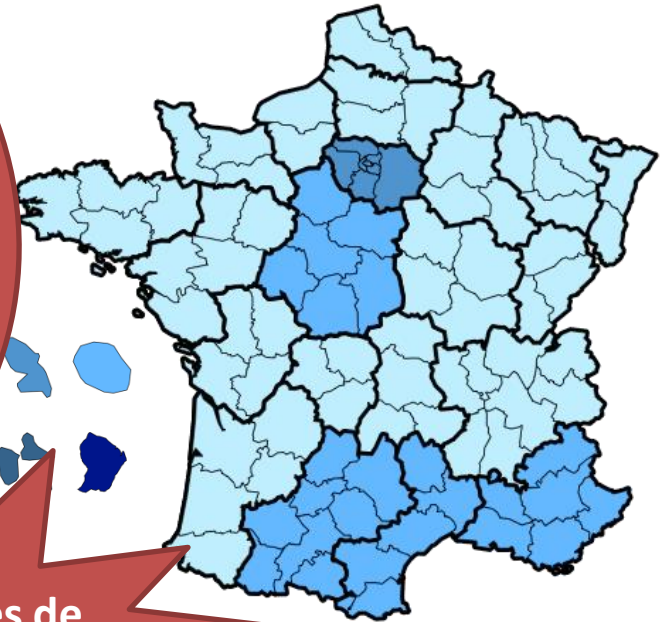
# Epidémie cachée de VIH

Nombre de personnes infectées non diagnostiquées : 24 800 (22 200 – 27 000)

Nombre de personnes infectées non diagnostiquées / 10 000 : 6,2 (5,6 – 6,8)



<400    400-800    800-1600  
1500-1600    10300



<5    5-7    9-13  
27    66

Responsables de  
60% des nouvelles  
contaminations

# Quels sont les leviers pour enrayer l'épidémie ?

## Test and treat

### 1. Dépistage des personnes s'ignorant infectées

- Eviter les « occasions manquée »
- Dépistage hors les murs
- Auto-tests

### 2. Traiter et contrôler toutes les personnes diagnostiquées

- Accès aux soins
- Rétention dans les soins



# Beaucoup d'encre a coulé



# En 2015

- Décret n°2015-796 du 1 er juillet2015
- Les CDAG et les CIDDIST n'existent plus .
- Seul existe le CeGIDD : centre gratuit d'information de dépistage et de diagnostic.
- Rôle des ARS +++ avec ou sans la participation du COREVIH

# CeGIDD en 2015

Quelles différences ?

- La notion d'anonymat obligatoire a disparu.
- Les missions ont été modifiées, adaptées aux besoins notamment épidémiologiques , élargies et aux nouveaux concepts de prévention ( TASP ,PREP...)
- Concept de santé sexuelle, de centre de santé de santé sexuelle : élément structurant d'un CeGIDD

# Définition de la santé sexuelle

- Une définition officielle :
- *« La santé sexuelle est un état de bien-être physique, émotionnel, mental et social associé à la sexualité. Elle ne consiste pas uniquement en l'absence de maladie, de dysfonction ou d'infirmité. La santé sexuelle a besoin d'une approche positive et respectueuse de la sexualité et des relations sexuelles, et la possibilité d'avoir des expériences sexuelles qui apportent du plaisir en toute sécurité et sans contraintes, discrimination ou violence.*
- *(OMS 2002)*

# Les missions des intervenants de première ligne en CeGIDD

- *Annexe 5 de l'instruction DGS du 3 juillet 2016*
- Dépistage des IST , VIH compris, traitement des IST hors vih et hépatites.
- Prévention et traitements des IST, vaccination contre les IST ( Hépatite B, A,HPV, Méningococque C)
- Action hors les murs.



# Les missions des intervenants de première ligne en CeGIDD

- Missions dans le domaine de la prévention des autres risques liés à la sexualité dans une approche globale de santé sexuelle
- 
- Dépistage des troubles fonctionnels de la vie sexuelle et de l'identité sexuelle
- Dépistage des difficultés dans la santé reproductive
- Orientation en cas de violences sexuelles
- Elaboration d'actions hors les murs.

# Les missions des intervenants de première ligne

Ex :

- Traitement des IST (hors VIH et hépatite B et C)
- Prescription et délivrance du traitement post exposition au VIH (TPE)
- Prescription de la prophylaxie pré-exposition (PREP) du VIH.
- Prescription et délivrance de la contraception d'urgence
- Mise à jour des vaccinations dans le respect de la réglementation.
- 
- Orientation vers un spécialiste et cela GRATUITEMENT

# QUI FAIT QUOI ?

Autant de CeGIDD , autant de modes de fonctionnement , d'organisation dans les étapes :

Les fondamentaux :

- Consultation prétest
- Prélèvements
- Traitement d'urgence (si nécessaire)
- Consultation post test ( remise des résultats)
- Le counselling individuel

# QUI FAIT QUOI ?

- Le médecin du CeGIDD :
- Fait la prescription des examens biologiques en fonction de l'interrogatoire , de l'examen clinique de la demande du consultant
- ( possibilité de délégation de tâches aux IDE, sage-femmes)
- Fait la prescription des traitements curatifs et préventifs et depuis le 1 octobre 2016 la prescription de TPE et de la PREP ( dans le contexte réglementaire)
- Assure l'orientation vers le spécialiste si nécessaire

# Les moyens

- Médecins, infirmier(e), secrétaire, psychologue, sexologue, dermatologue, gynécologue, sage – femme, conseiller(e) conjugale, ...etc
- ( annexe 10)
- Convention +++ ( avec centre de vaccination, centre de planification familiale...etc...)
- Notamment pour les actions hors les murs avec le milieu associatif.

# Rôle médical d'organisation

- Organiser les missions du CeGIDD :
- Standardiser le questionnaire de la consultation prétest
- Etablir et valider les protocoles ou procédures
- Définir le rôle des intervenants de « première ligne »
- Organiser l'accès aux spécialistes ou structures requises par les besoins du consultant dans le cadre des missions du CeGIDD
- Les prescriptions

# Rôle médical : ex le questionnaire prétest

- Ce que doit recueillir un questionnaire prétest ( autoquestionnaire en salle d'attente a éviter)
- Nombre de partenaires ,sexualité,nombre d'IST éventuelles, de rapport non protégées , ou injection non safe , prise de drogues récréatives ou non , méthode contraceptive en cours
- Etat vaccinal vis à vis hépatite B
- Counselling
- Sans oublier le rapport d'activité annuel

# Ex d'organisation : institut Fournier

- Consultation de dépistage gratuite , anonyme ou nominative , traitement des IST immédiat.
- Vaccination possible pour VHB ,HPV.( nominative et traçabilité , n° lot)
- Ouverture de consultation gratuite de psychologie , sexologie.
- Convention avec centre de planification.
- Accord avec gynécologue , dermatologue de l'Institut pour avis gratuit et rapide .
- Ouverture de consultations PREP sur rendez vous
- Action hors les murs avec associations



# Les + des CeGIDD

- Les CeGIDD permettent dorénavant la prise en charge globale de la santé sexuelle gratuitement sur tout le territoire
- Ils permettent enfin aux soignants de pouvoir répondre aux difficultés des consultants dans leur vie sexuelle dont ils nous ont parlées au cours des entretiens pre et post tests :

# En conclusion

- Ex 1 : homme de 25 ans famille très religieuse , homosexualité très mal assumée.
- Première fois qu'il ose en parler .
- = > orientation vers le sexologue
- Ex 2 : père de famille , 38 a , besoin de rapports sexuels avec des travailleuses du sexe , transgenres.
- Ex 3 : femme de 22 ans , multiples partenaires, multiples IST ,plusieurs IVG .

# En conclusion

- La création et l'agrément des CeGIDD ont été faits par les ARS avec +/- la participation des COREVIH , avec possibilités d'antenne.
- Une évaluation est prévue 3 ans après le premier agrément pour une reconduction pendant cinq ans .

# Les textes

- Décret 2016-1242 du 21 septembre 2016 (*arv en cegidd*)
- Note d'information DGS/SP/2016/282 du 19 septembre 2016 (*vaccination en en structures habilitées*)
- Arrêté du 18 aout 2016.(*autotest en cegidd*)
- Arrêté du 7 juin 2016 (*truvada en cegidd*)
- Loi n°2016-41 du 26 janvier 2016 art L3121-1 et suivants
- Instruction n°DGS/RI2/2015/195 du 3 Juillet 2015 + 10 annexes( *organisation des cegidd*)
- Décret n° 2015-796 du 1 er Juillet 2015 (*création du cegidd*)

- Merci de votre attention